

SANTÉ

Quinze ans de soins en Belgique

POINTE Les premières patientes ont franchi la frontière dès 2002, pour les accouchements seulement. Prémices du développement de l'accès aux soins transfrontaliers qui permet aux patients de se faire majoritairement soigner en Belgique depuis quinze ans.

L'ESSENTIEL

- En 2001, la maternité de Revin ferme ses portes. Les accouchements à la clinique de Givet n'avaient plus lieu depuis des années déjà.
- En 2002, une première convention d'accès aux soins transfrontalier naît. Elle permet aux patientes du canton de Givet d'accoucher à Dinant.
- Le 20 février 2007 est née une convention d'aide médicale urgente favorisant l'intervention des Smur de part et d'autre de la frontière.
- Le 1^{er} février 2008, entre en vigueur une zone organisée d'accès aux soins transfrontaliers (Zoast). Les patients français accèdent aux établissements de Dinant et Mont-Godinne sur présentation de leur carte vitale, sans autorisation préalable. La zone s'étend ensuite à Chimay. Côté français, les patients belges accèdent aux hôpitaux de Charleville, Sedan et Fumay ; puis au centre de rééducation de Warcq.

MÉLANIE DEMAREST

Personne n'avait vraiment de doute, mais les chiffres suffisent à argumenter la nécessité de l'accord. Un accord signé il y a quinze ans pour faciliter l'accès aux soins des patients frontaliers. Le premier. Avant que six autres ne suivent pour couvrir l'ensemble de l'espace franco-belge. Près de 9 000 patients français ont consulté dans les hôpitaux belges de Dinant et Mont-Godinne en 2022, issus logiquement de Givet pour la grande majorité – 3 142 – et du Viroquois – 1 189.

« C'est sur ce territoire qu'on trouve la plus grande mobilité de patients », réaffirme Henri Lewalle, coordinateur du projet de coopération sanitaire transfrontalière, satisfait de constater que la mobilité ne s'arrête pas aux seuls patients. Depuis quasi cinq ans s'ajoute celle des professionnels de santé. Onze spécialistes provenant des centres hospitaliers belges hébergés régulièrement par la maison de santé de Givet. Deux sont en attente d'inscription à l'Ordre des médecins – toujours autant un parcours du combattant. Et ce sont quelque 500 consultations qui ont été possibles par ce biais en 2023. En chirurgie cardio-vasculaire et thoracique principalement, puisque le Dr Ghammad comptabilise à elle seule 329 consultations.

Les consultations de pédiatrie, elles, ne cessent de progresser depuis leur lancement en novembre 2018. De 246 la première année, elles avaient bondi à 456 l'an dernier. « Ça devrait



Chaque jour depuis quinze ans, une large partie des habitants de la Pointe franchit la frontière pour se faire soigner à Dinant et Mont-Godinne. Archives Karol Kubana

encore s'accroître avec l'arrivée du P Tuerlinckx », prédit Henri Lewalle. Le chef de la pédiatrie à Dinant assurera dès la rentrée de janvier des consultations deux vendredis matin

par mois sur rendez-vous (au 0032 82 21 23 65). Parce que « 17 % des accouchements de Dinant ont une origine Zoast », compte le médecin qui ambitionne de réaliser le « suivi

du nourrisson, même si ce n'est pas notre priorité » ; contrairement au développement de la collaboration avec la médecine générale givetoise, qui « oriente régulièrement des pa-

Un agrandissement à 49 millions à l'hôpital de Dinant

« Dinant va se développer au niveau de ses infrastructures », annonce la directrice de l'hôpital. La première phase d'évolution s'était achevée en 2017 et accueille aujourd'hui « le service des urgences, la pédiatrie, le plateau technique, les consultations et l'auto-dialyse, notamment », liste Marielle Dewez. À partir de janvier, les travaux de la nouvelle aile vont commencer à l'arrière du site. Une construction attendue pour 2026 chiffrée à quelque 49 millions d'euros. « La réhabilitation et le service de kiné et de l'école du dos qui étaient sur le site de Sainte-Anne – parce qu'à Dinant on a deux sites – vont se monter à Saint-Vincent. Et on aura un tout nouveau bloc opératoire, l'hôpital chirurgical de jour... La maternité qui se

trouve actuellement dans l'aile préfabriquée sera dans la nouvelle aile beaucoup plus moderne. Et on a demandé une autorisation pour une unité de psychogériatrie, pour coller vraiment au besoin de la patientèle parce qu'il y a un manque. » Enfin, moyennant un billet de quatre millions d'euros, un nouveau bloc sera construit à l'entrée de l'hôpital. Lequel accueillera au premier étage un centre de médecine sportive et une clinique du bien-être oncologie. « Deux offres nouvelles sur le site de Dinant. » Un centre de prélèvement sera aménagé au rez-de-chaussée, « à proximité du parking pour favoriser les flux de patients ». Ainsi qu'un nouveau laboratoire et des bureaux de consultations.

lients vers nos services pour des avis ». « Nous savons qu'il y a encore des besoins, notamment en ophtalmologie et en dermatologie », convient Marielle Dewez, la directrice de l'hôpital de Dinant.

« Ce n'est plus un simple transfert de patients d'un pays à l'autre. Ça va au-delà de ça et pour moi, c'est essentiel, apprécie Henri Lewalle. On essaye de construire une véritable politique de santé transfrontalière. » N'en déplaise à certains acteurs politiques du département qui ont la fâcheuse tendance de cibler la fuite de la patientèle vers la Belgique en omettant celle vers la Marne, assène Simone Gérard, la présidente honoraire de l'Asmup08, l'association de défense des usagers. Ou ceux qui dénoncent le manque de réciprocité dans le franchissement de la frontière pour se faire soigner.

« On essaye de construire une véritable politique de santé transfrontalière »

Henri Lewalle, coordinateur du projet de coopération sanitaire transfrontalière

« Qu'est-ce qu'on peut donner quand on n'a rien ? », s'agace-t-elle. « C'est vrai qu'on n'est pas dans la complémentarité réelle parce que l'offre de soin n'est pas la même. Exceptés pour les patients de Bouillon qui peut-être vont à Sedan », convient Henri Lewalle qui, à l'heure du bilan de ces quinze années, se montre particulièrement élogieux sur la Zoast qu'il qualifie « d'exceptionnelle ». Exceptionnelle mais pas parfaite. Parce que depuis le 1^{er} janvier 2018, Simone Gérard l'a rappelé, les Français sont facturés du tiers payant qu'ils doivent régler avant d'envoyer la facture acquittée à leur mutuelle. « Il y a eu une tentative pour qu'une convention soit signée entre la MGEN et le CHU UCL Namur, renseigne Claude Wallendorff, conseiller délégué à la santé à Givet. Je suis convaincu qu'un jour on y arrivera. »

Tout comme le projet de voir la Zoast s'étendre au site de Sainte-Élisabeth à Namur, dans les cartons depuis plus d'un an mais toujours pas abouti. Un souhait né du manque de stomatologues sur le territoire, tandis que le site namurois en compte huit à lui seul. « La halle est aujourd'hui plutôt dans le camp des Français, pense Henri Lewalle. Étendre à Chimay et Warcq avait été possible en signant un avenant à la convention. » Côté français, la question se pose également sur la clinique Cinéa de Revin, qui pourrait elle aussi gagner le dispositif transfrontalier. ■